



PREFET DES HAUTES-PYRENEES  
Direction départementale des territoires des Hautes-Pyrénées  
Service économie agricole et rurale  
3 rue Lordat – BP 1349  
65013 TARBES Cedex

Contact : Sandrine DORGANS ou Philippe NOTE  
Tél : 05-62-51-40-53 ou 40-13  
Courriel : sandrine.dorgans@hautes-pyrenees.gouv.fr  
philippe.note@hautes-pyrenees.gouv.fr

## Affichage en mairie des demandes soumises à publicité

**Commune : IBOS**

En application de l'article R.331-4 du code rural, les demandes d'autorisation d'exploiter des terres agricoles sont soumises à publicité et doivent être affichées pendant un mois à la mairie des communes où sont situés les biens objet de la demande. Cette publicité porte sur la localisation des biens, leur superficie, l'identité des propriétaires (ou de leurs mandataires) et du demandeur, le numéro et la date d'enregistrement de la demande ainsi que la date limite de dépôt des demandes concurrentes. Toutes ces informations sont référencées dans le tableau ci-dessous.

N° de dossier et nom du demandeur :	Date d'enregistrement :	Date limite de dépôt de candidature concurrente:	Surface demandée :	Localisation du bien :	Propriétaire(s) :
N°: <u>5555</u>  SERIS Guillaume  à JUILLAN	11/04/2025	29/06/2025	7,5801 ha	IBOS : 0,4473 ha; JUILLAN : 7,1328 ha;	SERIS Pierre et Sylvie : 5,2806 ha; LAURIO Pierre : 1,08 ha; ABADIE Danielle : 0,4235 ha; MENESES Monique : 0,796 ha;